



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 19 août 2021

DÔME DE VAUGELAZ ET SA PRÉSERVATION OPÉRATION DE SURVEILLANCE DANS LES ESPACES NATURELS

Le Dôme de Vaugelaz située sur la commune des Chapelles, avec à l'ouest la commune de la Plagne Tarentaise et à l'est celle de Bourg Saint Maurice, est un écrin de nature. Il est un lieu de prédilection des randonneurs d'été et d'hiver. Abritait plus d'une centaine de chalets d'alpage, l'activité d'estive y est également forte.

Constatant une augmentation des pressions liées à la fréquentation de son territoire, la commune s'est tournée vers les services de l'État pour réfléchir à la préservation de son patrimoine et les nombreux enjeux environnementaux en présence.

C'est dans le cadre global de la réflexion engagée, qu'une opération de surveillance inter-services regroupant des agents de l'OFB, de l'ONF et de la DDT a eu lieu le 11 août sur le secteur. L'opération a permis de rappeler les règles de circulation dans les espaces naturels ainsi que d'informer les différentes personnes rencontrées de l'arrêté préfectoral du 14 juin 2021 sur la réglementation applicable pour la cueillette des différentes espèces en présence : myrtilles, champignons, génépi...

L'opération avait avant tout un but pédagogique et aucune infraction n'a été constatée.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 40 84 15 43
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr